

Promouvoir les droits humains, c'est défendre les intérêts suisses

INTERVIEW • *L'ex-conseillère fédérale Ruth Dreifuss part aussi en campagne contre la loi sur les étrangers et la révision de la loi sur l'asile.*

PROPOS RECUEILLIS PAR
**CAROLE VANN ET
FRÉDÉRIC BURNAND**

Ruth Dreifuss reste marquée par la colère de Jiang Zemin en visite officielle à Berne en mars 1999, alors qu'elle était présidente de la Confédération. Le numéro un chinois avait été chahuté par une manifestation de Tibétains sur la place Fédérale. Trois ans après son retrait, elle poursuit son engagement en faveur des droits humains. Elle préside ainsi la commission de l'OMS sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique – elle vise à faciliter l'accès des plus pauvres aux médicaments brevetés – et elle vient d'accepter de présider le comité référendaire contre la loi sur les étrangers et la loi sur l'asile révisée.

Le nouveau Conseil des droits de l'homme est une victoire pour la diplomatie helvétique. Cette politique extérieure très «progressiste» ne contredit-elle pas une politique intérieure de plus en plus dure à l'égard des étrangers?

Ruth Dreifuss: – Le durcissement de ces deux lois risque de conduire à des entorses aux engagements de la Suisse dans certains traités internationaux. Mais la question est plus d'évaluer si les mécanismes internationaux de protection fonctionnent en Suisse également. Or, jusqu'ici, ils finissent tôt ou tard par influencer le débat public. L'important est que les conventions internationales servent de garde-fous et que ce pays continue de respecter les traités qu'il a signés et ratifiés.

Un pays peut-il à la fois promouvoir ces valeurs universelles et défendre ses propres intérêts?
Nous en avons souvent discuté quand je faisais partie du gouvernement. Pour un petit pays, il est particulièrement important de défendre le droit international. Il y a en effet deux possibilités de se sentir protégé dans ce monde. Soit un pays essaie d'être le plus fort (ce que même les Etats-



Ruth Dreifuss. KEYSTONE

Unis peinent à réaliser), soit on crée et on développe le droit international. Or, plus un pays est petit, plus il a intérêt à faire respecter le droit international qui constitue le meilleur rempart contre la loi du plus fort.

Vous avez vécu, comme présidente, la difficulté de parler des droits humains avec la Chine. Quid des relations économiques?
Plus la Chine devient un partenaire séduisant pour l'économie, plus l'équilibre interne de la Chine joue un rôle important

pour les investisseurs étrangers. C'est le message qu'ont fait récemment passer plusieurs entreprises multinationales, inquiètes de la déstabilisation du pays par manque de respect des droits humains. Il n'y a donc pas à priori de contradiction entre intérêt économique et respect des droits humains.

»De plus, dans ce domaine, le rôle de la Suisse n'est pas totalement négligeable, vu ses relations anciennes avec la Chine, et l'instauration d'un dialogue dès le début des années 1990 sur ces questions. Elle a fait des propositions concrètes pour l'exécution des peines de prison, la justice ou le rôle des avocats. Il s'agit là d'une goutte d'eau mais l'océan en est fait.

Certains Etats réputés hostiles aux droits de l'homme ont voté en faveur du Conseil. Un signe d'espoir ou un mauvais présage?
J'y vois un signe d'espoir. Mais il ne faut pas sous-estimer la réelle fragilité de ces valeurs, qui sont une conquête récente. La déclaration universelle des droits de l'homme n'a même pas 60 ans. De fait, la bataille n'est jamais terminée. Mais jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu de recul ou d'affaiblissement du système international de protection des droits humains.

Le nouveau Conseil, selon le vœu de M^{me} Calmy-Rey, devrait privilégier le dialogue plutôt que la dénonciation. Option judicieuse?
Il faut distinguer les Etats violateurs et leurs victimes. Il me semble nécessaire de collaborer avec les pays connaissant d'importantes violations des droits humains. Et pour les aider à surmonter une situation intérieure difficile, il faut faire preuve de patience et de persévérance. Par contre, les victimes de ces violations ne peuvent attendre: il faut dénoncer à chaque occasion ces situations et tenter de protéger les personnes qui les subissent. |